

## «Contre les Ayatollahs nous on est là!» : des élus LFI portent plainte après une réunion publique perturbée par le collectif «Nous vivrons»

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 1 heure



Rima Hassan, également présente à la réunion, a annoncé vouloir porter plainte contre le collectif «Nous vivrons», qu'elle qualifie d'extrême droite. *GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP*

**Des députés de LFI ont porté plainte contre le collectif créé après l'attaque du 7 octobre et voulant porter la «voix juive républicaine». Ce dernier aurait eu «une attitude provocante» lors d'une réunion publique de deux députés mardi soir.**

Des députés de La France insoumise ont porté plainte jeudi pour «*menace*» et «*entrave à la liberté d'expression*» contre le jeune collectif «*Nous vivrons*», créé pour «*lutter contre l'antisémitisme*», l'accusant d'avoir perturbé une réunion publique dans le Val-d'Oise. Mardi soir, les députés Paul Vannier (Val-d'Oise) et Antoine Léaument (Essonne) tenaient une réunion publique à Bezons, en compagnie de la candidate aux élections européennes, Rima Hassan.

Des membres d'un nouveau collectif, «*Nous vivrons*», créé après l'attaque du Hamas le 7 octobre et qui dit vouloir «*porter une voix juive républicaine*», étaient présents devant la salle. Sur X, ils assurent avoir voulu «*échanger*» avec les représentants de La France insoumise,

mais que ces derniers leur ont «refusé l'entrée». «Contre les Ayatollahs nous on est là! Et même si Rima le veut pas, nous on élèvera la voix, contre l'antisémitisme on luttera», les entend-on chanter sur des images postées sur le réseau social. Selon la plainte de Paul Vannier, déposée pour «menace de crime ou délit à l'encontre d'un élu public» et consultée par l'AFP, quelques dizaines de manifestants «créaient une grosse tension» à l'entrée de la salle, notamment «en raison de leur attitude provocante». Toujours selon cette plainte, l'un d'entre eux a ensuite tenté de bloquer la voiture transportant Rima Hassan «en s'allongeant» devant elle.

La plainte d'Antoine Léaument, déposée pour «entrave à la liberté d'expression», assure que les organisateurs ont été obligés d'appeler la police parce que «la plupart des activistes (...) empêchait l'accès aux militants et au public». Rima Hassan, septième sur la liste de LFI, a annoncé sur X son intention de déposer également plainte contre le collectif, qu'elle qualifie «d'extrême droite». Le collectif «Nous vivrons», qui accuse les insoumis «d'attiser la haine antisémite», précise dans un communiqué transmis à l'AFP qu'il se réserve «le droit de déposer plainte pour diffamation suite aux tweets qualifiant son mouvement d'extrême droite». Il dénonce par ailleurs une «instrumentalisation de la justice».

## La rédaction vous conseille

- [Européennes: avec Rima Hassan, les Insoumis accusés de jouer la carte communautariste](#)
- [Européennes: Rima Hassan, une activiste propalestinienne sur la liste LFI](#)
- [Convocation pour apologie du terrorisme : Mathilde Panot dénonce «un abus de pouvoir» qui «souille» la France](#)

## Sujet

La France Insoumise